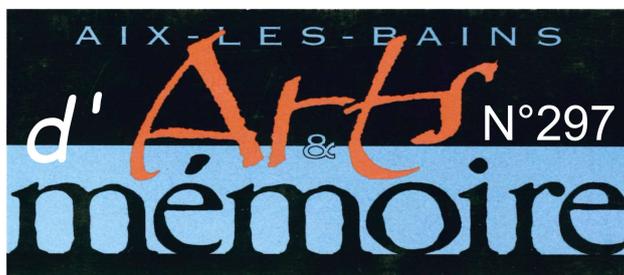


La lettre d'Arts & mémoire N°297



SOCIÉTÉ D'ART ET D'HISTOIRE D'AIX-LES-BAINS
Septembre 2025

Publication de la
Société d'Art et
d'Histoire
d'Aix-les-Bains
Association loi 1901

2 rue Lamartine
73100 Aix-les-Bains.
« archives@aixlesbains.fr »
04 79 61 40 84
ISSN 1252-1698

Sortie découverte : la Grande Chartreuse Le mercredi 22 octobre 2025

08H00 : départ d'Aix
10h15 : **Voiron** - visite guidée du **musée de la Grande Chartreuse**
(situé dans les anciens bâtiments des caves)
13h00 : déjeuner à St Pierre de Chartreuse
15H00 : Visite guidée de la **Grande Chartreuse**
17h30 : retour vers Aix

Numéro de téléphone
le jour de la sortie :
06 01 79 26 73

Coût de la sortie par personne
Avec repas : 71 euros
Sans repas : 41 euros

Il y a beaucoup à dire tant l'histoire des Pères Chartreux et celle de la production de leur liqueur s'avère riche et mouvementée au fil des siècles.

Les liqueurs Chartreuse tiennent leur nom de l'Ordre des chartreux, qui tire le sien d'un lieu où Bruno et ses six compagnons décidèrent de s'implanter en **1084** : le « désert » de Chartreuse. Au cours du 18e siècle, l'Élixir de santé (130 plantes) est proposé sur les marchés isérois et jusqu'à Chambéry. Chassés de leur monastère lors de la Révolution française, les moines y reviennent en 1816 par ordonnance royale de Louis XVIII, la production de l'élixir reprend et, en **1852**, Dom Louis Garnier dépose une première fois la marque.

En **1902**, suite à une politique peu favorable aux ordres monastiques, les Pères Chartreux doivent à nouveau quitter le monastère et se réfugient en Espagne (distillerie de Tarragone). Une autre distillerie ouvre à Marseille en 1921, puis la production de la liqueur reprend à Fourvoirie jusqu'en 1935 où un glissement de terrain détruit les installations. La production est alors transférée à Voiron. Les moines, quant à eux, retrouvent leur monastère en juin 1940 grâce à un décret de Georges Mandel.

L'eau-de-vie, ou « élixir de longue vie » au 17e siècle, ou « élixir de santé », qui servait initialement à des fins thérapeutiques, prend le nom de « Chartreuse » en 1951 et devient reconnue au plan international.

De nos jours, un projet « **Grand Avenir** » a été élaboré pour inscrire cet héritage dans le futur. En 2022, la distillerie de Voiron a été transférée à Entre-Deux-Guiers (Aiguenoire) et le site, entièrement rénové, est devenu le lieu de culture et d'histoire de la Chartreuse..

Patrimoine de l'Isère depuis 900 ans, l'aventure de la Chartreuse continue et n'a probablement pas fini de nous surprendre !



Le musée de Voiron (2 500m²) nous fera découvrir le savoir faire des moines et les plantes qui entrent dans la composition des liqueurs (sans en dévoiler le secret!). Plus de 5 000 espèces végétales sont plantées autour du site pour exprimer la forêt de Chartreuse.

La Grande Chartreuse : la Correrie, ancien lieu de vie des frères chartreux, propose une muséographie (vidéos, maquettes) qui permet d'appréhender la vie des chartreux aujourd'hui et qui présente la longue histoire de cet ordre.

Bulletin d'inscription pour la sortie la Grande Chartreuse le 22/10/2025

Mme, M. :

Adresse : Tél. :

Chèque de 71 € (repas compris) x..... soit OU Chèque de 41 € (sans le repas) x..... soit

Car aux thermes : ou aux Prés Riants

Coupon et chèque (à l'ordre de la SAHA) à retourner à J. Lagrange **avant le vendredi 03 octobre 2025**

SAHA - 2 rue Lamartine, 73 100 Aix-les-Bains - Tél 04-79-61-40-84

Aucune confirmation écrite de participation n'est envoyée.

Règlement des sorties au dos de cette lettre.

Règlement des sorties « découverte »

Les sorties découverte proposées par notre association sont réservées aux adhérents SAHA à jour de leur cotisation (20 euros). Les non-adhérents doivent impérativement ajouter le prix de l'adhésion au prix de la sortie, soit 20€ valable 12 mois

Inscription

L'inscription à une sortie est effective à réception du coupon d'inscription accompagné du règlement qui doivent être reçus au plus tard à la date limite d'inscription.

Aucune confirmation écrite de participation n'est envoyée.

Lorsque le nombre d'inscrits atteint le nombre de places disponibles, les demandes reçues en surplus sont mises en attente par ordre de réception. En cas de désistement(s), les personnes en attente sont prévenues par mail ou par téléphone.

Les participants s'engagent à suivre la sortie dans son intégralité, à respecter les horaires, à suivre les conseils des accompagnants, du chauffeur du car et des guides.

Annulation

Aucune annulation ne sera remboursée, sauf si elle intervient au plus tard **12** jours avant la date de la sortie.

Passé ce délai, elle ne sera remboursée que sur présentation d'un certificat médical prouvant l'impossibilité de se rendre à cette sortie.

Dans le cas d'un empêchement le jour même, vous devez prévenir les accompagnateurs SAHA au N° de portable : 06 01 79 26 73 (qui ne sert que le jour des sorties) pour ne pas retarder le départ du groupe.

Nos accompagnants sont bénévoles et nos sorties sont organisées dans un cadre purement associatif.